

S. D. 18-16

AS4  
H5

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, complétant les lois des 7 juillet 1881, 28 juillet 1883 et 6 juin 1889, relatives à la vérification des alcoomètres centésimaux et des densimètres. (N° 167, année 1904.)

(Nommée le 2 juillet 1904.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : CLAEYS. *Président et Rapporteur*  
2<sup>o</sup> — LORDEREAU.  
3<sup>o</sup> — GAUTHIER (Haute-Saône).  
4<sup>o</sup> — BERNOT.  
5<sup>o</sup> — GACON.  
6<sup>o</sup> — BÉRAUD. *Secrétaire*  
7<sup>o</sup> — BLANCHIER.  
8<sup>o</sup> — POIRRIER. *Président et Rapporteur*  
9<sup>o</sup> — GENOUX.



7

Le'ame de A. Juller -

Président - M. Claeys -  
Vice-président - M. Béranger

Membres - M. le Jambon (H. / aîné) - Genoux - Sohier -  
Claeys - Béranger - Blanchier -

Rapporteur M. Claeys

Président  
J. Haeyll

Secrétaire  
Mirame

Séance du 7 février 1907.

En l'absence des Présidents M. Clays, l'Assemblée décide que M. Poirier dirigera la discussion en son absence et présidera la réunion.  
M. Genoux est nommé Secrétaire.

Étaient présents M. Poirier  
Lardereau  
Cabart Danneville  
Yacon

après explications de M. Poirier, les collègues lui confient le soin de rapporter le projet.

Le Président

Le Secrétaire

*J. Poirier*

*Genoux*

Ministère  
Du Commerce & de l'Industrie.

ARRIVÉE République Française.  
LE - 6 MARS 1907

Direction du Personnel  
de la Marine marchande  
et des Transports.

Paris, le - 5 MAR 1907 190 .

1<sup>er</sup> Bureau.

Alcoomètres  
et densimètres

---  
Projet de loi

Monsieur le Président,

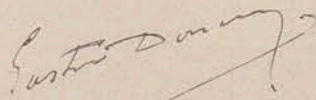
La Chambre des Députés a voté, dans sa séance du 9 juin 1904, après déclaration de l'urgence, le texte d'un projet de loi complétant les lois des 7 juillet 1881, 28 juillet 1883, et 6 juin 1889, relatives à la vérification des alcoomètres centésimaux et des densimètres.

Ce projet, qui a reçu l'approbation de M. le Ministre des finances et qui a pour but, en consacrant un état de choses existant depuis 1899, de renforcer l'autorité des vérificateurs des poids et mesures, a été déposé sur le bureau du Sénat, le 14 juin 1904.

Il y aurait un réel intérêt à ce que le projet de loi dont il s'agit fut voté au cours de la présente session. Je viens, en conséquence, vous prier de vouloir bien faire convoquer la Commission chargée d'examiner le projet de loi dont il s'agit et de lui demander de déposer son rapport aussitôt que possible.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre  
du Commerce et de l'Industrie



Monsieur le Président du Sénat.